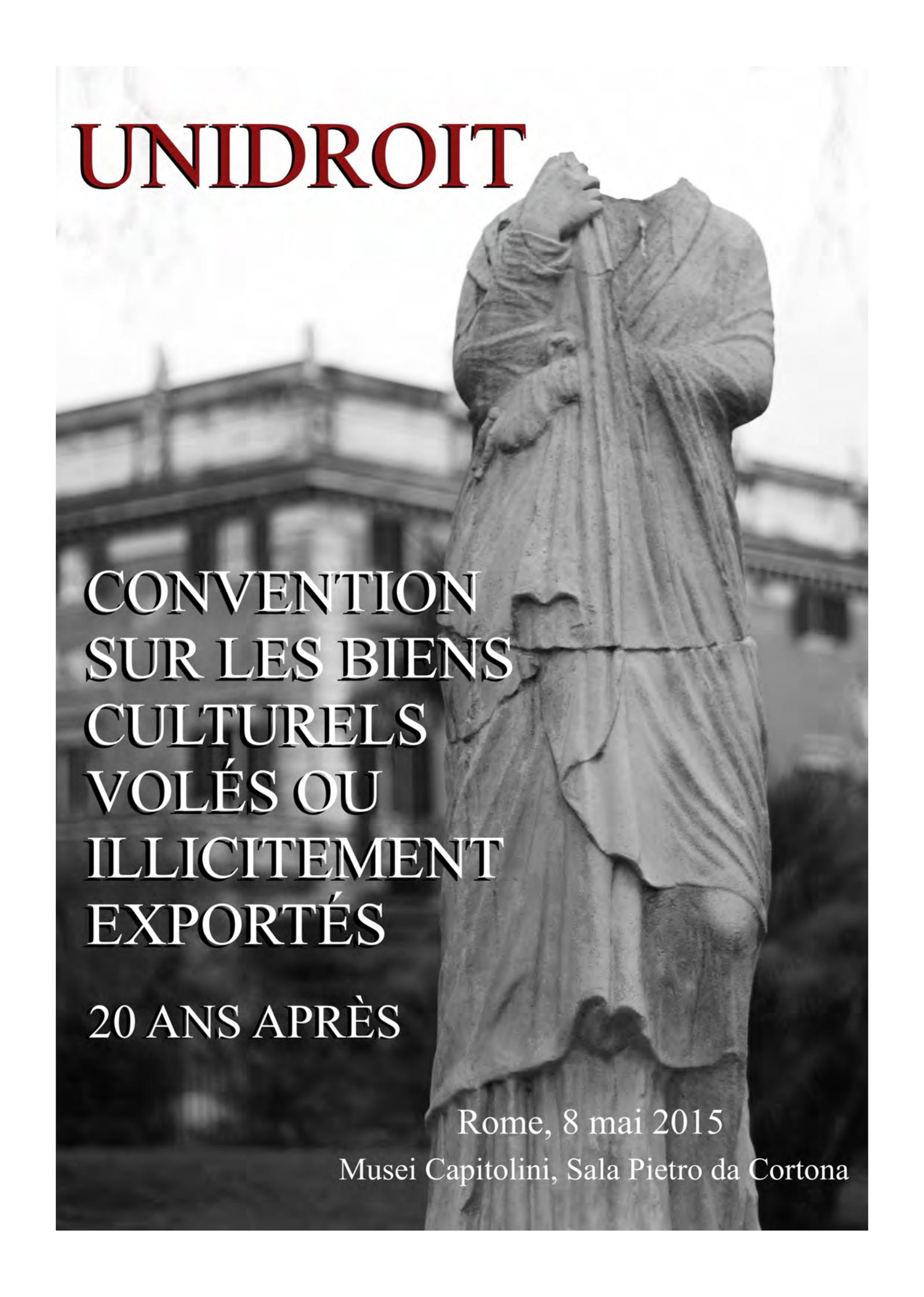


UNIDROIT



CONVENTION SUR LES BIENS CULTURELS VOLÉS OU ILLICITEMENT EXPORTÉS

20 ANS APRÈS

Rome, 8 mai 2015

Musei Capitolini, Sala Pietro da Cortona



8 MAI 2015



PROGRAMME
au 29 avril 2015

MUSEI CAPITOLINI – SALA PIETRO DA CORTONA
PIAZZA DEL CAMPIDOGLIO, 1
00186 ROME

9.15 – 9.40 **Session d'ouverture**¹

S.E. M. Dario Franceschini, Ministre, Ministère italien des biens et des activités culturels et du tourisme

M. Alfredo Pérez de Armiñan, Sous-Directeur Général pour la Culture, UNESCO

Mme Giovanna Marinelli, Adjointe à la Maire de Rome, Chargée des affaires culturelles

S.E. Dr. Nassif Hitti, Ambassadeur, Chef de mission de la Ligue des Etats arabes en Italie

Prof. Alberto Mazzoni, Président d'UNIDROIT

9.40 – 10.45

I. Le contexte – la naissance d'une convention

Modérateur – Prof. Alberto Mazzoni

Les difficultés de droit international privé liées à la restitution des biens culturels

Prof. Kurt Siehr, Professeur émérite de l'Université de Zürich, Institut Max Planck de droit comparé et de droit privé international de Hambourg

Le point de départ, la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels

M. Edouard Planche, Spécialiste du programme, Unité de la Convention 1970, Section des traités pour la protection du patrimoine culturel de l'UNESCO

Stratégies italiennes en matière de restitution de biens culturels ayant fait l'objet d'un trafic illicite, fondées sur la règle de droit et la coopération internationale

M. Francesco Rutelli, Président de *Priorità Cultura*

L'expérience des Etats-Unis d'Amérique dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels

Mme Maria P. Kouroupas, Directeur, *Cultural Heritage Center*, Département d'Etat américain

¹ Les *Musei Capitolini* ouvrent leurs portes à 9h00 précises (pour les participants à la Conférence).

10.45 – 11.15

Pause

11.15 – 13.00

II. Le bâti – une protection accrue

Modérateur - M. Alfredo Pérez de Armiñan

La Convention d'UNIDROIT – remarques sur la dynamique des sources en droit international

Prof. Jean-Sylvestre Bergé, Université Jean Moulin - Lyon 3 (EDIEC – GDR CNRS ELSJ)

Les biens archéologiques

Dr Maamoun Abdulkarim, Directeur Général des Antiquités et des Musées de Syrie (DGAM)

Prof. Spyridon Vrellis, Professeur émérite, Université d'Athènes; Directeur de l'Institut hellénique de droit international et étranger, Athènes

Les biens ecclésiastiques

M. Sandro Barbagallo, Conservateur du Département des Collections historiques, Musées du Vatican

M. José Angelo Estrella Faria, Secrétaire Général d'UNIDROIT

Les collections privées

M. Marc-André Haldimann, Expert fédéral pour l'archéologie méditerranéenne - Chercheur associé - Université de Berne

M. Jorge Sánchez Cordero, Directeur du Centre mexicain de droit uniforme; Vice-Président de l'Académie internationale de droit comparé

13.00 – 14.15

Déjeuner léger offert (Terrazza Caffarelli)

14.15 – 17.30

III. L'influence – au-delà de la Convention de 1995

Modérateur – M. José Angelo Estrella Faria

S.E. Mme Laurence Argimon-Pistre, Ambassadeur, Chef de délégation de l'Union européenne, près le Saint Siège, l'Ordre de Malte et les Organisations des Nations Unies à Rome

L'évolution internationale de la jurisprudence et de la pratique en matière de restitution des biens culturels

- *Prof. Manlio Frigo*, Université de Milan, Membre du Comité sur le droit du patrimoine culturel de l'Association de droit international

A propos de l'adoption de la "Directive restitution", les interactions entre droit de l'Union européenne et droit international

Prof. Marie Cornu, Directrice de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Paris, Membre du Comité sur le droit du patrimoine culturel de l'Association de droit international

Table ronde sur la "due diligence"

M. Fabrizio Panone, Officier de renseignement criminel, Unité œuvres d'art, INTERPOL

M. Giampiero Romano, Section Antiquités, Comando Carabinieri Tutela Patrimonio Culturale

M. Jean-Claude Gandur, Président de la Fondation Gandur pour l'Art

M. Roberto Rossi, Procureur, Membre du Conseil Supérieur de la Magistrature

M. Stefano de Caro, Directeur Général, ICCROM

Discussion

17.30 – 18.00

Session de clôture

19.00

Réception (Ambassade du Brésil – sur invitation)



ARS GRATÀ LEGI

Devise de la Conférence diplomatique d'adoption de la Convention en 1995

Sous le patronage de



Ministero
dei beni e delle
attività culturali
e del turismo



Under the patronage of
UNESCO

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Avec le soutien de



et de la

Société Internationale pour la Recherche sur le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art